

SWIT



Le Guide futé des travailleurSEs
du sexe sur le SWIT



nswp Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

BRIDGING THE GAPS
Health and rights  for key populations



Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel

Promouvoir la Santé et les Droits Humains

NSWP existe afin de défendre la voix des travailleurSEs du sexe à l'échelle mondiale et de mettre en contact les réseaux régionaux militant pour les droits des travailleurSEs du sexe femmes, hommes et transgenres. NSWP plaide en faveur de services sociaux et de santé basés sur les droits, le droit de vivre sans violence ni discrimination et l'autodétermination pour les travailleurSEs du sexe.

NSWP voudrait remercier Bridging the Gaps et Robert Carr civil society Networks Fund.

NSWP fait partie du programme Bridging the Gaps – health and rights for key populations. Ce programme unique répond aux défis communs auxquels sont confrontés les travailleurSEs du sexe, les usagers de drogues et les lesbiennes, gays, personnes bisexuelles et transgenres en terme de violations des droits humains et d'accès aux des services de VIH et de santé.

Visitez le site internet www.hivgaps.org pour plus d'informations.

Contents

Introduction	2
Qu'est ce que le SWIT ?	2
Qu'est ce que le guide futé ?	2
Structure	3
Recommandations 2012	4
Principes pour mettre en œuvre des programmes complets HIV et IST avec les travailleurSEs du sexe	5
L'autonomisation de la communauté	6
La Riposte à la violence contre les travailleurSEs du sexe	10
Les Services dirigés par la communauté	12
La sensibilisation dirigée par la communauté	12
Espaces sécurisés	13
Le comité communautaire et les groupes de conseil	16
Promotion de l'utilisation de préservatifs et de lubrifiant	17
Services médicaux et de soutien	19
Le dépistage volontaire du VIH et le counselling	20
La thérapie antirétrovirale	21
La tuberculose et les travailleurSEs du sexe	21
Services supplémentaires pour les travailleurSEs du sexe qui injectent des drogues	21
Les services d'IST	21
Répondre aux besoins en santé sexuelle et reproductrice des travailleurSEs du sexe	23
La santé mentale	23
Gestion de programme et renforcement de la capacité organisationnelle	24

Introduction

Les travailleurSEs du sexe¹ sont une des populations les plus affectées par le VIH. Il y a plusieurs raisons à cela, dont, mais non limitées à, des conditions de travail non sécurisées, des barrières à un usage consistant du préservatif, et un manque d'accès aux services de santé.

Les travailleurSEs du sexe sont des femmes mais aussi des hommes et transgenres, des adultes et des personnes jeunes (de plus de 18 ans) qui reçoivent de l'argent ou des biens en échange de services sexuels, régulièrement ou occasionnellement.

Qu'est ce que le SWIT ?

“Mettre en œuvre des Programmes complets VIH/IST avec les travailleurSEs du sexe : Approches pratiques à partir d'Interventions collaboratives”, aussi connu comme le *Sex Worker Implementation Tool (SWIT)*, est un document volumineux qui **fournit des**

recommandations pour la mise en œuvre de stratégies de dépistage, de traitement et de prévention au VIH/IST, qui sont dirigées par, et qui renforcent le pouvoir des travailleurSEs du sexe. Le SWIT a été produit en 2013, par l'OMS, la FNUAP, l'ONUSIDA, le NSWP et la Banque Mondiale.



Thanks to p|Start who supplied the image featured on the cover of this document.

Les recommandations du SWIT sont tirées des lignes directrices de l'OMS sur la Prévention et le Traitement du VIH et des autres Infections Sexuellement Transmissibles pour les TravailleurSEs du sexe dans les pays à bas - et moyen revenu - Recommandations pour une approche de santé publique², lesquelles ont été informées par une enquête de valeurs et de préférences conduite par le NSWP.

SWIT est conçu pour être utilisé par des responsables de santé publique et des managers de programme VIH-SIDA/IST ; des ONGs, y compris des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe; et des travailleurs dans le domaine de la santé.

Qu'est ce que le guide futé ?

Ce Guide Futé fournit un court résumé des points clés du SWIT, en français simple. Vous pouvez utiliser ce Guide Futé comme outil lorsque vous plaidez en faveur de services basés sur le respect des droits.

Vous pouvez vous référer au SWIT pour de l'information plus approfondie sur un de ces sujets. Le SWIT est disponible pour téléchargement (PDF) en anglais, français, espagnol, et russe.

- 1 Le terme « travailleurSEs du sexe » a été choisi afin de représenter la diversité de la communauté et d'inclure les travailleurSEs du sexe femmes, hommes et transgenres.
- 2 http://www.who.int/hiv/pub/guidelines/sex_worker/en/

Structure

Le SWIT couvre six grands thèmes qui fournissent des recommandations pour la mise en œuvre d'une ou plus des *Recommandations 2012*.

- 1 L'autonomisation de la communauté
- 2 Riposte à la violence à l'encontre des travailleurSEs du sexe
- 3 Services conduits par les communautés
- 4 Promotion de l'utilisation de préservatifs et lubrifiants
- 5 Services médicaux
- 6 Gestion de programme et renforcement de la capacité organisationnelle



Le graphique 1 montre comment ces sujets s'assemblent. L'autonomisation de la communauté est au centre de toutes les recommandations du SWIT.

Recommandations 2012

Les Recommandations 2012 sont divisées en deux types : bonne pratique et basées sur des preuves.

Les recommandations de bonne pratique sont des principes généraux basés sur le sens commun, l'éthique, et les droits humains. Elles ne sont pas basées sur des preuves scientifiques, mais sont informées par les expériences des travailleurSEs du sexe.

Les recommandations basées sur des preuves sont des recommandations techniques basées sur des preuves scientifiques. Elles ont été évaluées à travers une procédure formelle. Les recommandations basées sur des preuves sont aussi informées par les expériences des travailleurSEs du sexe.

Recommandations de Bonne Pratique :

- 1** Tous les pays doivent travailler vers la décriminalisation du travail sexuel et l'élimination de l'application injuste de lois non-criminelles et de règlements contre les travailleurSEs du sexe.
- 2** Les gouvernements devraient établir des lois anti-discrimination ainsi que d'autres lois respectant les droits afin de protéger contre la discrimination et la violence, et contre d'autres violations aux droits auxquelles

font face les travailleurSEs du sexe, afin de rendre réel leurs droits humains et de réduire leur vulnérabilité à l'infection VIH et à l'impact du SIDA. Les lois anti-discrimination et les règlements devraient garantir le droit des travailleurSEs du sexe à des services sociaux, de santé et financiers.

- 3** Les services de santé devraient être rendus disponibles, accessibles et acceptables pour les travailleurSEs du sexe, et basés sur les principes d'évitement du stigma, de la non-discrimination et du droit à la santé.
- 4** La violence contre les travailleurSEs du sexe est un facteur de risque au VIH et doit être empêchée et abordée en partenariat avec les travailleurSEs du sexe et les organisations de travailleurSEs du sexe.

Les recommandations basées sur des preuves

- 1** Offrir un ensemble d'interventions pour améliorer l'autonomisation de la communauté des travailleurSEs du sexe.
- 2** Promouvoir un usage correct et consistant du préservatif parmi les travailleurSEs du sexe et leurs clients.
- 3** Offrir un dépistage périodique pour les IST asymptomatiques des travailleurSEs du sexe.

- 4 Offrir aux travailleurSEs du sexe, dans les milieux à forte prévalence et avec des services médicaux limités, le traitement présomptif périodique (PPT) pour les IST asymptomatiques.³
- 5 Offrir un dépistage volontaire au VIH et du counselling pour les travailleurSEs du sexe.
- 6 Utiliser les recommandations actuelles de l'OMS sur l'usage d'une thérapie antirétrovirale (ARV) pour les séropositifs au sein de la population générale de la même manière aux travailleurSEs du sexe (et se référer aux dernières publiées en 2013, i.e. commencer les ARV en dessous d'un taux CD4 de 500).
- 7 Utiliser les recommandations actuelles de l'OMS sur la réduction des risques pour les travailleurSEs du sexe qui injectent des drogues (en particulier le programme de seringues et la thérapie de substitution aux opiacés).
- 8 Inclure les travailleurSEs du sexe comme cibles des stratégies de vaccination de rattrapage à l'hépatite B dans les milieux où la vaccination du nourrisson n'a pas atteint une couverture complète.

Principes pour mettre en œuvre des programmes complets HIV et IST avec les travailleurSEs du sexe

Ces principes sous-tendent les *Recommandations 2012* et les recommandations du SWIT :

- 1 L'autonomisation de la communauté
- 2 La participation et le leadership de la communauté dans la conception, la mise en œuvre, et les programmes de suivi et d'évaluation.
- 3 Les programmes doivent aborder les barrières structurelles
- 4 Les programmes doivent opérer à des niveaux multiples, de la ligne de front à l'arène de la politique nationale
- 5 Les programmes doivent être globaux – tenant compte de tous les services dont les travailleurSEs du sexe ont besoin; et gratuits – en trouvant les moyens de coordonner et d'intégrer la prestation de services, pour être plus efficace et accessible
- 6 Ces recommandations et principes devraient être considérés comme un standard mondial minimal, valant aussi bien pour les pays à plus fort revenu qu'aux pays à revenu plus bas et moyen.

3 Cette recommandation est conditionnelle. Voir Services médicaux pour plus d'information.

L'autonomisation de la communauté

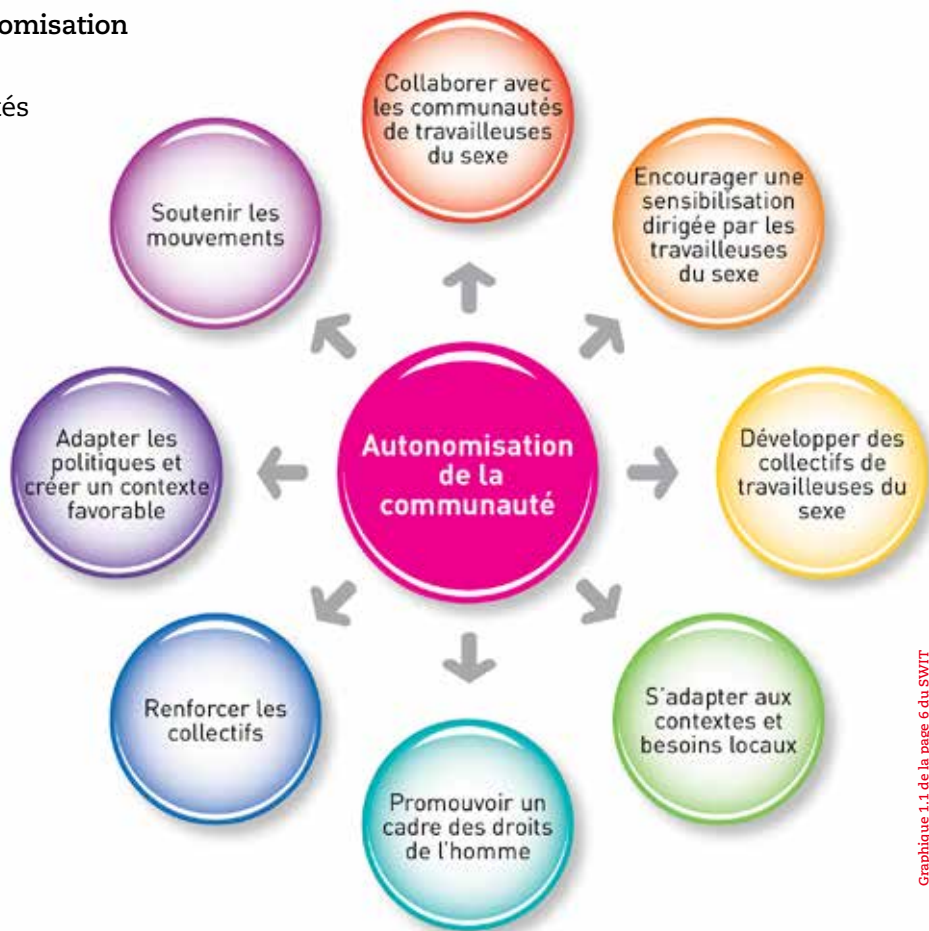
L'autonomisation de la communauté est un processus dans lequel les travailleurSEs du sexe prennent la possession individuelle et collective des programmes. Dans l'enquête sur les valeurs et préférences, les travailleurSEs du sexe ont convenu que l'autonomisation de la communauté est une "composante absolument nécessaire" des interventions pour les droits et la santé.

L'autonomisation de la communauté pour les travailleurSEs du sexe signifie :

- Les travailleurSEs du sexe se rassemblent pour une assistance mutuelle.
- Supprimer les obstacles à la pleine participation.
- Renforcer les partenariats entre les communautés de travailleurSEs du sexe, le gouvernement, la société civile et les alliés locaux.
- Aborder les besoins collectifs de la communauté dans un environnement favorable.
- Diriger le processus : les travailleurSEs du sexe savent mieux quelles sont leurs priorités et comment les aborder d'une manière adaptée au contexte.
- La participation significative et l'inclusion des travailleurSEs du sexe dans tous les aspects de la conception du programme, de sa mise en œuvre, gestion et évaluation.
- Fournir de l'argent et des ressources directement aux organisations et communautés de travailleurSEs du sexe.

Les huit éléments clés de l'autonomisation de la communauté sont :

- 1 Travailler avec les communautés de travailleurSEs du sexe
- 2 Le travail de sensibilisation de la communauté est dirigé par les travailleurSEs du sexe
- 3 Développer des collectifs de travailleurSEs du sexe
- 4 S'adapter aux besoins et aux contextes locaux
- 5 Promouvoir un cadre en faveur des droits humains
- 6 Renforcer le collectif
- 7 Façonner la politique et créer des environnements propices
- 8 Soutenir le mouvement



Les travailleurSEs du sexe doivent être incluses de manière significative dans le développement et la mise en œuvre des interventions. Cela peut être un style différent de la façon de faire à laquelle beaucoup de fournisseurs de services sont habitués.

Une participation significative signifie que les travailleurSEs du sexe :

- Choisissent comment elles veulent être représentées et par qui
- Choisissent comment elles sont engagées dans le processus
- Choisissent de participer ou non
- Ont une voix égale dans la façon dont sont gérés les partenariats

Les fournisseurs de services qui travaillent avec les travailleurSEs du sexe doivent se familiariser avec le concept et les éléments clés de l'autonomisation de la communauté. Ils doivent convenir d'objectifs de long terme qui incluent des programmes dirigés par les travailleurSEs du sexe, plutôt que faits pour les travailleurSEs du sexe.

Certaines stratégies pouvant être utilisées pour renforcer le processus d'autonomisation de la communauté sont :

- 1 Développer un collectif de travailleurSEs du sexe
- 2 S'adapter aux besoins et contextes locaux : la flexibilité est importante; les objectifs doivent s'aligner sur les besoins des travailleurSEs du sexe, même si ces besoins changent avec le temps
- 3 Promouvoir un cadre en faveur des droits humains : les gouvernements doivent établir des lois qui respectent les droits humains des travailleurSEs du sexe et les protègent contre la discrimination et la violence
- 4 Renforcer le collectif grâce à la transparence des finances et des processus de prise de décision, s'assurer que les travailleurSEs du sexe contrôlent, soutenir la croissance des adhésions, renforcer le leadership et les compétences
- 5 Façonner la politique et créer des environnements propices : promouvoir les droits des travailleurSEs du sexe auprès du gouvernement, les décideurs politiques et de maintien de la loi
- 6 Soutenir le mouvement en agissant en solidarité avec les autres mouvements qui plaident en faveur des droits humains
- 7 Suivre les progrès

Les indicateurs sont des informations et des faits qui nous disent à quel point nos programmes atteignent leurs objectifs.

Certains indicateurs de l'autonomisation de la communauté des travailleurSEs du sexe comprennent :

- L'inclusion dans les politiques et les programmes à tous les niveaux
- Le montant de financement alloué au groupe dirigé par des travailleurSEs du sexe
- La reconnaissance des organisations dirigées par les travailleurSEs du sexe à tous les niveaux
- Le nombre de prestataires de soins de santé, les agents de police et des services sociaux formés sur les droits des travailleurSEs du sexe
- Le niveau d'implication des travailleurSEs du sexe dans la conception et la prestation des services
- Les changements dans les attitudes et le niveau de discrimination subi de la part des prestataires de soins de santé, la police et les agents des services sociaux
- L'étendue de la participation des travailleurSEs du sexe dans la vie publique
- Le degré d'acceptation sociale des travailleurSEs du sexe
- Le nombre d'espaces sécurisés et de groupes dirigés par des travailleurSEs du sexe créés
- Le nombre de réunions, de marches ou rassemblements pour promouvoir les droits des travailleurSEs du sexe

La Riposte à la violence contre les travailleurSEs du sexe

Les travailleurSEs du sexe sont confrontées à de hauts niveaux de stigmatisation, de discrimination, de violence, et d'autres violations aux droits humains. Les travailleurSEs du sexe sont confrontées à de nombreuses formes de violence, y compris physiques, sexuelles, émotionnelles et psychologiques.

La violence peut se produire sur le lieu de travail, de la part de partenaires intimes et la famille, par des gens dans les espaces publics, par des groupes organisés (groupes d'extorsion, extrémistes religieux, groupes de "sauvetage"), et par l'état (police, armée, gardiens de prison, douaniers.)

Les lois et les politiques qui criminalisent le travail sexuel ou qui discriminent les trans ou les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes rendent les travailleurSEs du sexe plus vulnérables à la violence.

Les valeurs et principes recommandés pour riposter à la violence faite aux travailleurSEs du sexe :

Valeurs fondamentales

- Promouvoir la pleine protection des droits humains des travailleurSEs du sexe
- Rejeter les interventions basées sur la notion de sauvetage et de réinsertion
- Promouvoir l'égalité de genre
- Respecter le droit des travailleurSEs du sexe de prendre des décisions informées au sujet de leur vie

Les principes d'un programme

- Recueillir l'information sur les habitudes locales de violence contre les travailleurSEs du sexe
- Utiliser des méthodes participatives pour impliquer les travailleurSEs du sexe pour identifier et trouver des solutions à leurs problèmes
- Concevoir des programmes globaux qui incluent des services de santé et juridiques et qui sont basés sur la communauté
- Renforcer les capacités du personnel du programme pour comprendre et aborder les liens entre la violence contre les travailleurSEs du sexe et le VIH
- Se préparer à la possibilité que les programmes puissent avoir des effets néfastes inattendus
- Évaluer les programmes

Des interventions prometteuses & des stratégies pour riposter à la violence faite aux travailleurSEs du sexe incluent :

- 1** L'autonomisation de la communauté
- 2** Renforcer les capacités des travailleurSEs du sexe
- 3** Plaider pour des réformes politiques et juridiques
- 4** Favoriser la responsabilisation de la police
- 5** Promouvoir la sécurité des travailleurSEs du sexe
- 6** Fournir des services de santé pour les travailleurSEs du sexe qui subissent des violences

Une fois qu'un programme est mis en œuvre, il doit être suivi et évalué. Ce processus est important parce que :

- Les données sur la violence sont nécessaires pour planifier et concevoir des stratégies appropriées.
- Des interventions peuvent avoir des conséquences néfastes inattendues pour les travailleurSEs du sexe, telles que de la violence de représailles. Les programmes doivent être conscients de ces conséquences afin de prévoir des moyens pour y remédier.
- Les données sur la violence subie par les travailleurSEs du sexe sont un outil puissant de plaidoyer, pour promouvoir un changement législatif en faveur des droits humains des travailleurSEs du sexe.

Avant toute remise à échelle ou expansion du programme, celui-ci doit être évalué.

Il n'y a pas d'accord international sur les indicateurs, spécifiques à la violence subie par les travailleurSEs du sexe, pour évaluer l'impact des interventions. Les indicateurs utilisés pour évaluer les stratégies de riposte à la violence contre les femmes peuvent être adaptés.

Vous pourriez avoir besoin de faire une recherche qualitative, en plus de la collection de données à partir d'enquêtes.

Les Services dirigés par la communauté

Les services dirigés par la communauté sont des services pour lesquels les travailleurSEs du sexe prennent les devants dans la prestation et la supervision d'un programme de prévention du VIH. Les services dirigés par la communauté ont des avantages considérables en matière de prévention du VIH et permettent aux travailleurSEs du sexe de réaliser leurs droits humains.

De nombreux services dirigés par la communauté sont commencés par des ONGs, et principalement occupés par un personnel non composé de travailleurSEs du sexe. Cependant, les programmes doivent être conçus pour que des travailleurSEs du sexe soient rapidement recrutées, formées, et prennent de plus en plus de responsabilité et de contrôle.

Les trois éléments de services dirigés par la communauté sont :

- Le travail de sensibilisation est piloté par la communauté
- Des espaces sûrs (centres d'accueil)
- Un comité communautaire et des groupes de conseils

La sensibilisation dirigée par la communauté

Le travail de sensibilisation dirigé par la communauté est un lien essentiel entre la communauté et le programme de traitement, de soins et de prévention du VIH. Il permet aux travailleurSEs du sexe de tirer de leurs propres expériences les solutions pour résoudre les problèmes avec les membres de leur communauté, de renforcer l'accès aux services et de rendre la prévention, les soins et le traitement du VIH possibles.

Une travailleuse en sensibilisation communautaire est une travailleuse du sexe qui fait de la sensibilisation auprès des autres travailleurSEs du sexe. Les travailleuses en sensibilisation établissent des rapports avec les autres travailleurSEs du sexe, comprennent leurs besoins en tant qu'individus, leur fournissent régulièrement ou les mettent en lien avec des services.

Stratégies pour mettre en œuvre une sensibilisation communautaire :

- Cartographier la communauté et concevoir la stratégie de sensibilisation avec les travailleurSEs du sexe
- Recruter et former des travailleuses en sensibilisation communautaire
- Mettre en œuvre et gérer la sensibilisation
- Favoriser les opportunités de leadership pour les travailleuses en sensibilisation communautaire

La cartographie doit être faite d'une manière qui respecte les besoins et la sécurité des travailleurSEs du sexe. L'information sur la cartographie doit rester confidentielle. Les autorités de maintien de la loi tout comme d'autres pourraient utiliser cette information pour nuire directement aux travailleurSEs du sexe donc les données doivent rester sécurisées.

Les travailleuses en sensibilisation communautaire doivent toujours être rémunérées pour leur travail. Certaines approches peuvent être problématiques : par exemple, payer des travailleuses en sensibilisation communautaire pour chaque personne qu'elles amènent en clinique ou au centre d'accueil pour des services peut fausser la demande et mener à de la coercition. Des incitations plus efficaces incluent donner du crédit de téléphone, des cadeaux non-monétaires, des opportunités de leadership et une reconnaissance qui n'est pas liée au nombre de travailleurSEs du sexe qui sont amenées vers le programme. Offrir une chance de participer à des formations et des réunions nationales ou internationales peut aussi être une façon efficace de reconnaître les travailleuses de sensibilisation communautaires remarquables.

Espaces sécurisés

Les "espaces sécurisés" (ou centres d'accueil) sont des salles louées par le programme qui fournissent aux membres de la communauté un endroit confortable où se relaxer, se reposer, obtenir de l'information et interagir les uns avec les autres et avec le programme.

Les choses à considérer pour établir des espaces sécurisés incluent :

- **La cartographie et la consultation des travailleurSEs du sexe** : qui fournissent de l'information sur où doit se situer l'espace, quels services il faut fournir, le personnel et les horaires. Les services doivent être disponibles quand les travailleurSEs du sexe en ont le plus besoin.
- **Location** : considérer l'accessibilité pour les travailleurSEs du sexe, la visibilité vers le public, et la réponse de la communauté plus large (non-travailleuse du sexe) autour de l'espace.
- **Les contrats de location et les propriétaires** : Maintenir une location fixe pour un espace sécurisé est important afin d'empêcher la perturbation des services. Le contrat de bail avec le propriétaire doit indiquer clairement la durée de l'accord, et les horaires d'utilisation ainsi que son usage.
- **Infrastructure et sécurité** : L'espace sécurisé doit idéalement avoir au moins deux salles : une qui peut être utilisée pour des entretiens un-à-un ou du counselling, et une pour les activités communautaires. L'espace sécurisé doit avoir l'équipement basique pour gérer les incendies et les urgences.
- **Concevoir l'espace** : L'espace doit être à la fois fonctionnel et accueillant. Des canapés ou des matelas peuvent rendre la salle plus confortable. Les tables et les chaises de réunions peuvent être installées quand nécessaire. Les murs peuvent être peints ou décorés avec de l'art créé par la communauté.

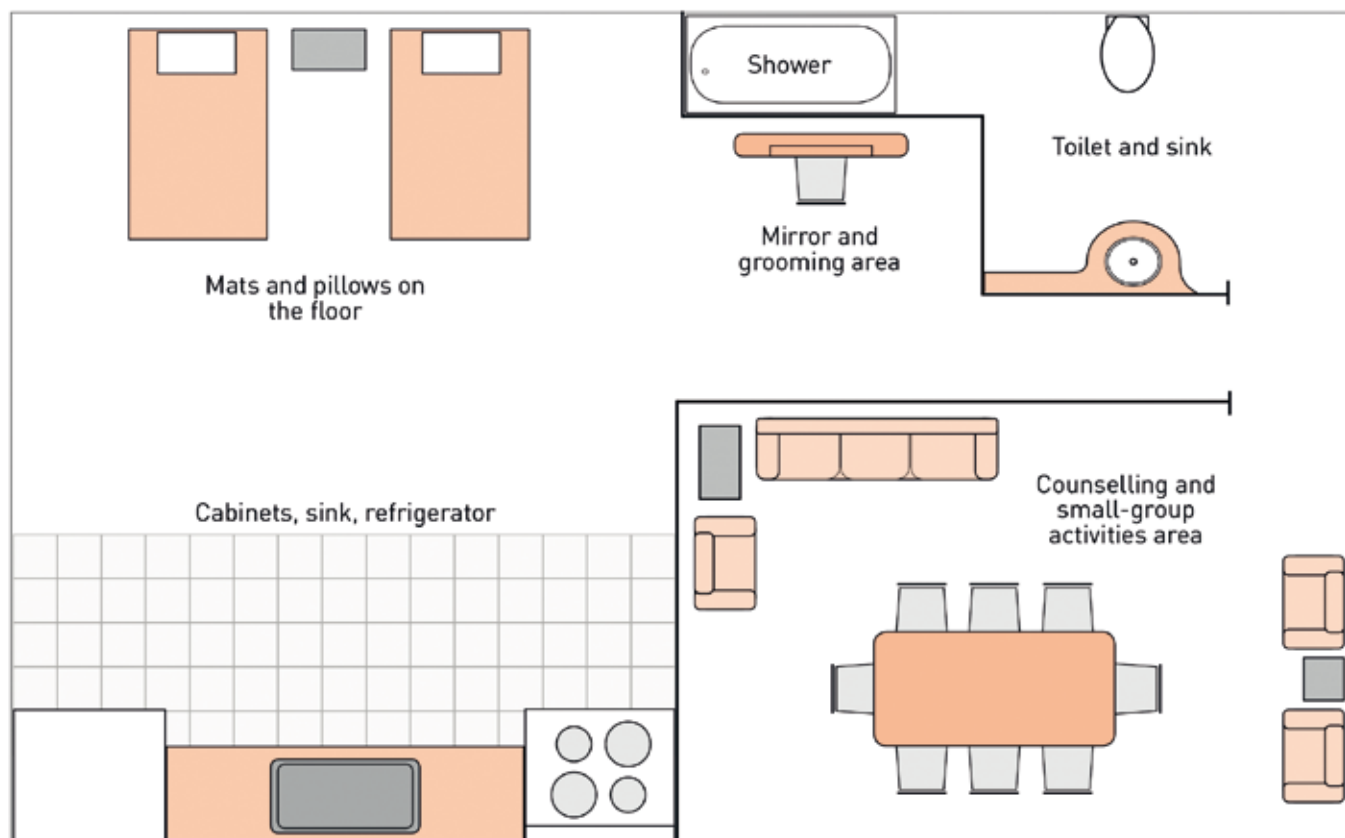
Les choses à considérer pour exploiter l'espace :

- **Gestion** : Les travailleurSEs du sexe doivent prendre un rôle leader dans les décisions concernant l'espace et sa gestion.
- **La promotion du service** : Promouvoir l'espace sécurisé en utilisant des flyers, des messages SMS et la communauté.
- **Les règles de maison** : Développer des règles avec les travailleurSEs du sexe qui utiliseront l'espace.
- **Relations avec le voisinage** : Faire des plans pour gérer les relations avec les voisins et ceux en dehors de la communauté des travailleurSEs du sexe, par ex. offrir de nettoyer autour du centre.
- **Planification** : Les activités dans l'espace qui impliquent un nombre limité de participants devraient être programmés durant les heures creuses pour que les travailleurSEs du sexe qui en ont besoin puissent accéder à l'espace.
- **L'utilisation du programme** : Les organisations en croissance peuvent vouloir utiliser l'espace sécurisé pour d'autres activités ou comme bureaux; ces activités devraient être évitées ou réduites au minimum.
- **Pérennité** : Les espaces sécurisés peuvent être financièrement pérennes quand gérés par la communauté. Un revenu peut être généré en louant un espace sur une base limitée, ou au travers d'activités gérées par la communauté, par ex. développer des services de restauration pour des événements dans l'espace sécurisé.

D'autres activités dans l'espace sécurisé peuvent inclure :

- Cours de langue, de mathématiques, des technologies de l'information, nutrition et danse
- Cours de conseils beauté spécifiques à différents groupes
- Examen de santé général

- Douches et laverie
- Casiers pour stocker des biens pendant que les membres de la communauté travaillent
- Couchage et aires de repos
- Utilisation d'ordinateurs et d'Internet
- Crèches (garde d'enfants) pour les enfants des travailleurSEs du sexe



Le comité communautaire et les groupes de conseil

Les comités communautaires peuvent être la principale façon pour les communautés de fournir un retour et de façonner la qualité des services du programme.

Les comités communautaires :

- Permettent aux membres de la communauté d'apporter d'importantes questions, des problèmes et des solutions à l'attention du programme sur une base régulière
- Examinent les services médicaux, la distribution des ressources, le fonctionnement des espaces sécurisés, et les initiatives pour éliminer les barrières structurelles
- Doivent se réunir mensuellement pour examiner les questions et rendre compte à la communauté et au programme
- Partagent les résultats des actions précédentes prises pour résoudre les préoccupations de la communauté
- Partagent les données de suivi avec la communauté

Les membres du comité doivent être élus par la communauté sur une base régulière, par. ex annuellement.

D'autres approches communautaires pour s'assurer de la qualité des services incluent :

- Obtenir des accords avec des cliniques et du personnel médical pour afficher une charte des droits et de l'information sur les droits des patients à la confidentialité
- Concevoir des moyens de partager de l'information sur des services de confiance et fiables dans la communauté
- Eduquer la communauté sur ses droits
- Avoir des contacts réguliers entre les membres du comité et le médecin en chef; présenter les membres du comité aux prestataires de services de santé

Tous les programmes doivent être suivis et évalués régulièrement. Certains indicateurs sont :

- Le nombre de travailleuses en sensibilisation par celui de travailleurSEs du sexe
- Le nombre de travailleurSEs du sexe contactées pour une sensibilisation individuelle chaque mois
- Le nombre moyen de préservatifs distribués par travailleuse du sexe chaque mois
- Le nombre de travailleurSEs du sexe qui sont allées dans des cliniques pour un dépistage volontaire du VIH/IST et du counselling
- Le nombre de travailleurSEs du sexe recevant un dépistage régulier au VIH et IST
- Le nombre de travailleurSEs du sexe séropositives qui ont accès à un soutien de santé

Promotion de l'utilisation de préservatifs et de lubrifiant

L'approvisionnement efficace, la distribution et la promotion de préservatifs et de lubrifiant sont essentiels pour le succès de la prévention du VIH parmi les travailleurSEs du sexe. Les préservatifs sont les outils les plus efficaces pour les travailleurSEs du sexe afin d'empêcher une contamination au VIH.

Une programmation d'utilisation des préservatifs réussie signifie que les travailleurSEs du sexe ont un approvisionnement stable et adéquat de préservatifs et de lubrifiant. Les programmes doivent aussi surmonter les obstacles sociaux et juridiques à l'usage du préservatif.

Trois étapes efficaces de programme de promotion des préservatifs et du lubrifiant sont :

- Établir un approvisionnement accessible
- Une promotion à plusieurs niveaux
- Créer un environnement favorable

Une chaîne d'approvisionnement efficace comporte les éléments suivants :

- Prévision
- Approvisionnement
- Assurance de la qualité
- Entreposage et stockage
- Distribution
- Gestion de la logistique

La promotion à plusieurs niveaux inclut la promotion du préservatif menée par la communauté et la dé-stigmatisation des préservatifs dans l'environnement social plus large.

Un environnement favorable pour une programmation forte de l'utilisation du préservatif exige :

- Des cadres politiques, juridiques, et réglementaires qui soutiennent la programmation de l'utilisation du préservatif
- Ces cadres sont correctement en œuvre
- Les organisations et les individus clés dans la communauté soutiennent la programmation de l'utilisation du préservatif et leur accès pour les travailleurSEs du sexe

Les programmes de promotion et de distribution des préservatifs doivent toujours être libres de toute coercition. Les politiques dites 100% d'utilisation du préservatif doivent être évitées, car elles restreignent les libertés individuelles et violent les droits humains. Quand les préservatifs sont facilement disponibles, les politiques coercitives ne sont pas nécessaires.

D'autres considérations pour la programmation de l'utilisation du préservatif incluent :

- **La programmation de l'utilisation du préservatif pour les travailleurs du sexe hommes et trans :** Les travailleurSEs du sexe sont des femmes, des hommes et des trans qui peuvent fournir des services sexuels différents. Les programmes doivent travailler avec ces communautés pour comprendre leurs besoins.
- **Les stratégies de négociation du préservatif.**
- **Un programme d'utilisation du préservatif avec les clients des travailleurSEs du sexe.**
- **Programmes de marketing social pour l'utilisation du préservatif :** Vendre à bas prix, des préservatifs subventionnés et des lubrifiants à des individus. Ces programmes peuvent aider à améliorer la viabilité du programme d'utilisation de préservatifs et fournir une gamme de choix de préservatifs et de lubrifiants.

La programmation de l'utilisation du préservatif est gérée à travers des partenariats et la coordination avec les organisations à des niveaux multiples du gouvernement et des ONGs. Les programmes doivent être suivis et évalués régulièrement.

Services médicaux et de soutien

Fournir des services médicaux et de soutien appropriés, accessibles, acceptables et abordables pour les travailleurSEs du sexe présente des défis uniques à cause de la stigmatisation et de la discrimination à laquelle on est souvent confronté dans les milieux médicaux. Cependant, les services médicaux peuvent être une priorité pour l'autonomisation de la communauté si les travailleurSEs du sexe sont impliquées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi.

Les principes clés pour concevoir et livrer des services aux travailleurSEs du sexe sont :

- 1 Le consentement libre et éclairé :** Les travailleurSEs du sexe ont le droit de décider de leur propre traitement et le droit de refuser des services. Les prestataires de soins de santé doivent expliquer toutes les procédures et respecter le choix de la travailleuse du sexe si il ou elle refuse un examen ou un traitement.
- 2 Confidentialité :** La confidentialité des renseignements sur le patient, y compris les dossiers médicaux et les résultats de laboratoire, doit toujours être maintenue pour protéger la vie privée des travailleurSEs du sexe. Les travailleurSEs du sexe doivent être autorisées de fournir comme information d'identité autre chose que leur nom officiel de naissance (les papiers d'identité ou données biométriques ne doivent pas être demandées). Affecter un numéro d'inscription peut assurer la continuité du service.
- 3 Des services appropriés :** Les services médicaux doivent être efficaces, de haute qualité, fourni en temps correct et répondant aux besoins des travailleurSEs du sexe. Les services de santé doivent être en conformité avec les normes internationales, les meilleures pratiques et directives en vigueur.
- 4 Des services accessibles :** Les services médicaux doivent être offerts à des horaires et aux endroits qui conviennent aux travailleurSEs du sexe. Lorsque possible, les services doivent être intégrés ou étroitement liés de sorte qu'un large éventail de services de santé peuvent être accédés lors d'une seule visite.
- 5 Des services acceptables :** Les prestataires de soins doivent être discrets, sans jugement, non-stigmatisant et formés pour aborder les besoins spécifiques des travailleurSEs du sexe.
- 6 Des services abordables :** Les services doivent être gratuits ou abordables, gardant à l'esprit le coût des transports et la perte d'opportunités de revenus pour les travailleurSEs du sexe qui rendent visite à un prestataire de services.

Le dépistage volontaire du VIH et le counselling

Les services de dépistage volontaires doivent faire partie d'un programme intégré de prévention, de soins et de traitement du VIH. Les travailleurSEs du sexe, leurs partenaires et leurs familles doivent avoir accès au dépistage volontaire aussi fréquemment que demandé, aux heures et endroits qui leur conviennent.

Préparation :

- **La sensibilisation et le renforcement de la communauté exige :** Les membres de la communauté doivent être informés des bénéfices de connaître son statut sérologique et sur la disponibilité du traitement si elles sont contaminées.
- **Les prestataires des formations et les travailleuses en sensibilisation communautaire suivent les normes nationales et internationales.**
- **Le lieu et le temps des services :** Consulter les travailleurSEs du sexe et considérer leurs besoins et demandes de prestation de services.
- **Fournir un approvisionnement essentiel.**

La prestation d'un service de dépistage et de counselling du VIH :

- **L'information avant le test :** Se concentrer sur les informations de base sur le VIH et l'information sur la procédure du dépistage. S'assurer que le dépistage est réalisé librement.

- **Le counselling après test :** Ce counselling est fourni quand les résultats du test sont prêts à être donnés au patient. Les personnes qui sont séropositives doivent recevoir un référencement immédiat pour des soins de long-terme et un traitement, et du counselling sur comment éviter de transmettre le VIH. Tout le monde doit recevoir de l'information sur la réduction des risques, accès aux préservatifs et lubrifiant, et du conseil sur les stratégies pour négocier du sexe sans risque.
- **Répéter le dépistage :** Les travailleurSEs du sexe qui sont séronégatives doivent être conseillées de revenir répéter un dépistage
- **Le dépistage du partenaire et de la famille :** Les travailleurSEs du sexe séropositives doivent recevoir du soutien pour divulguer les résultats aux membres de la famille de confiance si elles le souhaitent. Le dépistage et le counselling doivent être disponibles pour les partenaires, les enfants et les autres membres de la famille.

Le suivi :

- **Les services de prévention :** Tout le monde doit être informé des services de prévention, incluant les préservatifs et le lubrifiant.
- **ghgf** Chaque personne qui est testée positive au VIH doit se voir offrir des soins, du soutien et un traitement qui sont respectueux et acceptables.

Les services de dépistage volontaires doivent être fournis par les travailleuses en sensibilisation communautaires.

La thérapie antirétrovirale

Les travailleurSEs du sexe peuvent faire face à de plus grandes difficultés que la population générale pour accéder à des soins et au traitement du VIH. C'est souvent à cause de la stigmatisation et de la discrimination, et de services non flexibles, et non commodes.

Certains facteurs, tels que des horaires flexibles d'ouverture de cliniques, des services près des scènes de travail sexuel, des services dans les centres d'accueil (sans rendez-vous requis), des prises de médicaments d'"urgence", et des attitudes respectueuses du personnel peuvent rendre l'accès aux ARV plus facile.

Les plus récentes directives de l'OMS sur les ARV doivent être utilisées pour toute personne vivant avec le VIH, *donc y compris les travailleurSEs du sexe.*

La tuberculose et les travailleurSEs du sexe

Le diagnostic, la prévention et le traitement de la tuberculose pour les travailleurSEs du sexe doivent suivre les plus récentes directives nationales et internationales comme pour les autres adultes.

Les personnes vivant avec le VIH sont plus susceptibles de développer une tuberculose. Idéalement, un traitement conjoint pour la tuberculose et le VIH doit être disponible en même temps au même endroit.

Services supplémentaires pour les travailleurSEs du sexe qui injectent des drogues

Dans certains endroits du monde, il y a un chevauchement important entre les communautés de personnes qui injectent des drogues et les travailleurSEs du sexe. Les travailleurSEs du sexe qui injectent des drogues doivent avoir accès entier à la prévention, au traitement, au soutien et aux soins du VIH. Le soutien et le traitement volontaire pour l'addiction aux drogues doit aussi être disponible.

La thérapie de substitution d'opiacés, et les programmes de seringues sont hautement efficaces pour réduire la transmission du VIH.

Les services d'IST

Le dépistage et le traitement des IST est important pour empêcher la propagation d'une infection. Les services d'IST doivent être une priorité, et doivent être basés sur les droits humains, confidentiels, et volontaires.

Le dépistage régulier pour les infections asymptomatiques, utilisant des tests en laboratoire, est rentable et peut réduire la prévalence des IST avec le temps. Là où un diagnostic en laboratoire est disponible, ils doivent être dotés d'un personnel qualifié. Des systèmes d'assurance de la qualité doivent être en place.

Les travailleurSEs du sexe doivent pouvoir être dépistées pour des IST, même quand les tests en laboratoire ne sont pas disponibles. Un contrôle régulier des IST est une opportunité de discuter de prévention. Un bilan de santé peut impliquer une discussion sur des symptômes et de faire un examen pour vérifier des signes d'infection.

Fournir des services efficaces pour les travailleurSEs du sexe avec des symptômes doit être une priorité. Dans les milieux où le dépistage n'est pas possible, l'OMS recommande une approche syndromique pour gérer des infections symptomatiques.

Quatre éléments de services d'IST sont :

- 1 Concevoir les services IST :** Evaluer les services actuels, définir l'essentiel d'un ensemble de services IST ainsi que les autres services pour les travailleurSEs du sexe, et organiser ces services IST.
- 2 Mettre en œuvre et gérer les services IST :** Mettre en place des services IST. Etablir un comportement de recherche de soins de santé aux IST comme norme. Eliminer les obstacles structurels à l'accessibilité et l'acceptabilité des services. Impliquer les travailleurSEs du sexe et les travailleuses en sensibilité communautaires dans les opérations médicales. Fournir un ensemble de services appropriés et de haute qualité. Relier et intégrer les services entre eux.

- 3 Le traitement présomptif périodique (PPT) :** PPT devrait être utilisé comme mesure de court terme, lorsque la prévalence est élevée (>15%). Le PPT devrait être seulement offert comme faisant partie de services complets de santé sexuelle. Le PPT devrait être abandonné dès que possible. Les travailleurSEs du sexe ont rapporté des conséquences néfastes de l'usage du PPT. Il devrait être seulement offert lorsque les travailleurSEs du sexe sont pleinement informées, et il doit être volontaire.
- 4 L'hépatite virale :** Les travailleurSEs du sexe doivent être incluses dans les stratégies de vaccination du VHB, dans les milieux dans lesquels la vaccination du nourrisson n'a pas atteint une couverture complète.

Répondre aux besoins en santé sexuelle et reproductive des travailleurSEs du sexe

Les travailleurSEs du sexe de tout genre ont des besoins en santé sexuelle et reproductive et les mêmes droits de santé reproductive. Les services médicaux doivent considérer :

- Le planning familial et le conseil en contraception, y compris la contraception d'urgence
- La grossesse sécurisée
- L'avortement et les soins post-avortement
- Le dépistage du cancer de l'appareil génital
- Des soins médicaux pour les victimes de violence sexuelle
- Du counselling sur l'utilisation d'hormones et le référencement vers d'autres services de transition de genre pour les travailleurSEs du sexe transgenres

La santé mentale

La santé mentale est importante pour la capacité d'un individu à vivre pleinement sa vie. Les travailleurSEs du sexe peuvent être particulièrement vulnérables aux problèmes de santé mentale à cause de la pauvreté, de la criminalisation et de la discrimination.

Une mauvaise santé mentale peut être un obstacle à l'accès et la poursuite du traitement et des soins au VIH. Les programmes doivent surveiller et lever les obstacles à une bonne santé mentale.

Gestion de programme et renforcement de la capacité organisationnelle

Des programmes complets VIH/IST pour les travailleurSEs du sexe sont complexes et ont plusieurs aspects qui doivent être abordés en même temps.

Etablir des services en dehors du secteur gouvernemental ou privé exige l'élaboration de processus de gestion et des structures. Le financement peut venir de sources multiples, chacune avec des exigences de fléchages différents.

Les approches de gestion doivent aborder les besoins spécifiques des programmes pour les travailleurSEs du sexe, tels que :

- **La couverture** : une forte couverture est essentielle pour obtenir un impact au niveau de la population.
- **La mobilité et la migration** : les travailleurSEs du sexe peuvent bouger au sein d'une ville, d'un pays ou franchir des frontières. La souplesse est nécessaire pour répondre aux demandes variées de sensibilisation et ressources, et pour servir les travailleurSEs du sexe qui ne parlent pas la langue locale.
- **Le leadership des travailleurSEs du sexe** : la conception du programme doit intégrer des places significatives pour les travailleurSEs du sexe dans la gestion et le suivi.

- **Répondre aux contraintes structurelles** : les interventions contre le VIH doivent tenir compte des facteurs plus larges qui contribuent à la vulnérabilité des travailleurSEs du sexe, par. ex. la criminalisation, la discrimination, et la pauvreté.
- **La stricte confidentialité et la protection des données** : une information détaillée sur les lieux de travail sexuel et la communauté est nécessaire pour la conception du programme et sa gestion. Cette information doit être protégée des groupes ou individus qui pourraient nuire aux travailleurSEs du sexe.
- **Flexibilité et apprentissage continue du programme** : L'environnement de travail sexuel change rapidement. Il est important de développer des systèmes pour ajuster le programme si nécessaire.

La gestion du programme est essentielle pour développer des programmes qui soient pérennes et extensibles. Avoir un système de gestion en place aidera à s'assurer que votre programme a et répond clairement aux buts et objectifs définis, respecte des normes de qualité, et a établi des procédures. Une gestion de programme efficace inclura un suivi de données et des rapports d'activité. C'est particulièrement important pour le maintien des financements et des partenariats.





nswp

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel

Promouvoir la Santé et les Droits Humains

SOLIDARITÉ EN ACTION

Même avant l'épidémie de SIDA, les travailleurSEs du sexe se sont eux-mêmes organisés. NSWP, en tant que réseau mondial d'organisations dirigées par les travailleurSEs du sexe, est composé de réseaux régionaux et nationaux forts dans cinq régions : Afrique, Asie-Pacifique, Europe (y compris Europe orientale et Asie centrale), Amérique latine, et Amérique du Nord et Caraïbes.

NSWP dispose d'un Secrétariat mondial en Ecosse, Royaume-Uni, dont le personnel mène un programme de plaidoyer, de renforcement des capacités et de communication. Ses membres sont des organisations locales, nationales ou régionales de travailleurSEs du sexe et de réseaux déterminés à amplifier la voix des travailleurSEs du sexe.



nswp

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix 62 Newhaven Road Edinburgh Scotland UK EH6 5QB

+44 131 553 2555 secretariat@nswp.org www.nswp.org

NSWP is a private not-for-profit limited company. Company No. SC349355

Bridging the Gaps est une alliance de cinq ONGs basées aux Pays-Bas, quatre réseaux mondiaux de populations clés et plus de 70 organisations de terrain réunissant une richesse d'expertise internationale sur les populations clés. Nous sommes menés par les communautés et appliquons des approches informées par les faits et basées sur les droits quant au SIDA et aux populations clés. Notre mission est de parvenir à l'accès universel à la prévention, au traitement, au soutien et aux soins du VIH et des ISTs pour les travailleurSEs du sexe, les personnes LGBT et les personnes usagères de drogues.

